Le 14 août 2013.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 22 août 2013** à 20h00, en la salle des mariages de la Maison Communale.

## ORDRE DU JOUR

## Séance publique

- 01. Procès verbal de la séance du conseil communal du 29/07/2013;
- 02. Statut administratif et pécuniaire du personnel communal modification
- 03. AIDE souscription au capital et libération des parts dans le contrat d'égouttage ;
- 04. Plan intercommunal de mobilité (PICM) approbation;
- 05. Marché public réfection voirie 2012 approbation avenant 2;
- 06. Marché public passage latéral à l'Ecole primaire correction erreur matérielle ;
- 07. Marché public Aménagement 1<sup>er</sup> étage Pouponnière approbation avenant ;
- 08. Marché public Achat de bancs et de poubelles de voirie.
- 09. Marché public réfection voirie 2013 ;
- 10. Encart publicitaire dans le bulletin communal règlement redevance;
- 11. Vérification de l'encaisse du receveur;
- 12. Fabrique d'Eglise d'Omal Compte 2012 et Budget 2014;
- 13. Ecole règlement de travail et lettre de mission de la chef d'école ;

## Séance huis clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignations.

Par le Collège,

La Secrétaire.

Le Bourgmestre,